

Journal de Roubaix

Quarante-huitième année — N° 362.

Directeur-proprétaire : ALFRED REBOUX

LUNDI 28 DÉCEMBRE 1903.

TARIF D'ABONNEMENTS
Bureaux-Tourcoing, le Nord et les Départements : Trois mois... 5 francs
Six mois... 10 —
Un an... 18 —
Les autres Départements et l'Étranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

BUREAUX ET RÉDACTION :
5 Centimes
ROUBAIX : 71, Grande-Rue | **TOURCOING : 5, rue Carnot**
ÉDITION DU MATIN
5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix... 5 francs
A Tourcoing... 5 francs
A Valenciennes... 5 francs
A Lille... 5 francs
A Paris... 5 francs
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des garcs et dans les principales librairies.

CHRONIQUE

Les Etrennes du Facteur

Un heurt discret à la porte. — Entrez! marmonna M. Lavigat, en levant une tête grignonne, où les grossos moustaches rousses s'ébouriffaient.

Il se rejeta contre le dossier de son fauteuil en cuir vert, au siège tournant. Sur le bureau s'élevaient les plans en papier calqué, les devis ornés de figures, les mémoires où, de son écriture patiemment, il était en train de chiffrer des remarques, à l'encre rouge.

Eh bien!... Le heurt s'obstinait, plus net. Cette fille était sourde!... Les yeux gris de l'architecte, avec mauvais humour, contemplant la porte. Qu'est-ce qu'on lui voulait encore! Il répéta, détachant les syllabes :

— Entrez.

Impossible de travailler tranquille! Il n'avait que ses pauvres matras, n'est-ce pas, ces quatre heures de livres pour mettre à jour les besoins fastidieuses, ces grattages de chiffres, l'établissement des plans, tout le vaste labeur compliqué que, petit architecte de quartier, il assumait seul, sans commis, — ça coûte!

Les après-midi! Mangés de rendez-vous et de courses, de longues visites dans les maisons neuves d'où il revenait sans cesse enrhumé, fourbu de ses gymnastiques sur les planchers béants, ses marches à vide, — avec du plâtre frais aux entournures de l'habit et des bosses au chapeau. Ah! les gémissements et les reproches de Mme Lavigat!... Les soirées! Autre guitare. Il fallait courir les petits salons bourgeois, promener Madame dans son étrenne robe de velours noir, retapée, oh! combien! faire l'aimable à la poursuite des indispensables commandes, sans autre bénéfice que la plunard du temps, qu'une grande absorption de thé de lavage et d'innombrables gâteaux secs... Ah! la vie!

— Vous dites!

— Confuse, la bonne, — une paysannette aux mains rouges et aux yeux candides, — répéta :

— Monsieur, c'est le télégraphe...

M. Lavigat tendit la main :

— Une dépêche? Donnez.

Mirage de l'inattendu! Surprise de la bonne ou de la mauvaise nouvelle... L'architecte aimait et redoutait ces arrivées, trop rares, du fatidique papier bleu.

Mais la bonne bredouillait :

— Il n'y a pas de dépêche! C'est seulement pour les étrennes!

— Encore! s'écria M. Lavigat.

Et non sans groumeler d'indistinctes protestations, il tira de son porte-monnaie fatigué une piécette de dix sous, la posant sur le coin du bureau en soupirant :

— Voilà!

C'était raide, tout de même, cet impôt supplémentaire prélevé sur le pauvre public par les fonctionnaires et les employés de tout ordre, salariés après tout par leurs administrations, elles-mêmes gorgées du bon argent blanc des contribuables! Une espèce de mendicité, voyons, c'était honteux! M. Lavigat s'indignait avec la virulence d'un homme forcé de compter, et qui eût bien préféré être du nombre de ceux qui reçoivent que de ceux qui donnent. Funeste, ce mois de décembre, funeste...

A peine courbé sur les longues colonnes où les prédictions d'un gazier s'allongeaient en excessives d'années, de nouveau M. Lavigat suraustait, à un bruit bien connu. Rrrrr! Le timbre de la porte. Encore!... M. Lavigat prête l'oreille. Un bruit de voix qui parlementait. Le heurt fatal. Impossible, mais avec une petite lueur, cette fois, qui rit dans les yeux bleus, la bonne encadre, dans l'entrebaillement, son visage rond et plat.

Monsieur, c'est le porteur des imprimés qui vient pour...

Elle n'achève pas. M. Lavigat a compris. Il éclate :

— C'est trop fort! Pas une minute à soi!... Pas moyen de rien faire... Les étrennes! Les étrennes, ils n'ont tous que ce mot là à la bouche.

La bonne crut devoir rectifier :

— Monsieur, il a dit comme ça qu'il présentait ses souhaits.

— C'est bien. On ne vous demande pas l'heure qu'il est. Voilà dix sous. Si on resonance, dites que je n'y suis pas, que je suis sorti.

Avec un grand air de dignité, M. Lavigat, roge, referma la porte. D'un bout à l'autre de l'étroit cabinet de travail, cinq pas en long et cinq pas en large, il promena son impatient et ses réflexions. Le porteur du télégraphe surtout lui paraissait impudent : il n'apportait pas trois dépêches dans l'année, généralement des mauvaises nouvelles. Amors, ces dix sous-là. Ceux du porteur des imprimés, encore... celui-ci ne les volait pas! En distribuant-il assez chaque jour, de ces cartons de toutes formes et de toutes couleurs, où sous les caractères variés à l'infini, de l'élégante anglaise gravés aux bleues lettres grasses de la machine à écrire, l'éternelle réclame s'embauchait, l'apre besoin et désir d'argent, ce chancré d'aujourd'hui de presque toutes les existences!...

Morose, M. Lavigat s'était rassis et, trempant de carmin sa plume dure, barrait, barrait sans cesse. Les chiffres sous ses doigts naissaient, l'exactitude des centimes... Ah! L'importance de cet argent, qu'il fallait disputer sou à sou, pouce à pouce, et que chacun, les yeux rivés sur les poches du voisin, rêvait d'extraire! Il récapitulait, tout en chiffrant, l'année écoulée, les petits plaints et les petites peines des jours, la grande surtout, celle de joindre les deux bouts... Était-il malheureux, autrément! L'image de sa femme devant lui surgit, familière, encore jolie. Mme Lavigat n'était pas méchante; elle avaient eu de bonnes heures ils en avaient encore. Ils s'entendaient sur bien des points. Leur petite fille grandissait, mignonne, sans vaine paternelle; elle tenait de lui, montrait déjà étonnamment d'esprit. Ils auraient pu être moins bien partagés. Cette pensée le consola un peu. Après tout, c'était peut-être ça le bonheur!

Rrrrr!... Le timbre!... Encore un quémardneur, peut-être! Non, cette fois, cela passait les bornes. Et, sincère, M. Lavigat maudissait ces fins

de décembre, où l'on n'a plus une matinée paisible, où les notes pleuvent, où les mains se tendent, où dans une boussolade, au fond mélancolique, se liquide le bilan de l'année... Il prêta l'oreille. L'intrus était toujours là, insistait. Décidément, cette bonne était une sottise. Ah! les bonnes à tout faire... mal! Les domestiques d'autrefois!... Toel toel toel!...

— Entrez! dit M. Lavigat, et il pensa : « Idiote! »

Toujours impassible, mais avec des yeux qui riaient, positivement, de plus en plus, le rond et plat visage se montra.

— Monsieur, c'est le facteur qui dit que la concierge a dit que vous étiez là, et qui vient pour...

— C'est bien! murmura l'architecte, vaincu. C'est bien. Qu'il entre...

Avec résignation, il palpa dans sa poche le porte-monnaie en cuir éraillé et gras, où le rond d'une pièce de cent sous marquait un cercle, à l'arête vive. Mais déjà, devant lui, un gros homme, poussant sa boîte ouverte sur son ventre, sanglé dans son uniforme rapé, soulevait sa casquette sur une bonasse et rougeaude figure, et posant sur la table divers cartons :

— Voilà les calendriers de l'année. Si monsieur veut choisir...

M. Lavigat, encore maussade, mais amadoué, hésita, prit enfin, pour lui, le plus petit des almanachs, un coquet rectangle glacé et luisant, bordé de papier doré, et feston de dentelle, et soyaux pratique! — le plus gros des calendriers pour la cuisine!

Le facteur avait empêché les cent sous, remercié. Il était loin. L'architecte, seul, devant son bureau, maintenant songeait, tout en retournant, dans ses longues mains osseuses, l'almanach de la nouvelle année... Il ne regrettait pas trop ses cent sous, l'échange d'étrennes. Au moins, le facteur, lui, vous donnait quelque chose... M. Lavigat, pensif, laissait errer ses regards sur les minuscules lignes noires des jours, la coupe rouge des dimanches. Il passait d'un semestre à l'autre, évoquant le retour des fêtes, la marche régulière du temps...

Le tragique carton blanc et doré, dans ses doigts qui tremblaient un peu, ouvrait un brusque horizon, l'inconnu de demain, avec le soleil précaire des joies, l'ombre changeante des chagrins. Dans le perpétuel recommencement des matins, où flottaient, à travers une brume confuse, une face sombre et une face claire, se leva la raison de vivre, faite d'appréhension et d'espérance.

Et, regardant soudain, M. Lavigat posa en évidence, sur un coin de son buvard, l'humide carton mystérieux. Il éprouva la pointe de sa plume, d'un geste décidé la trempa dans l'encre rouge. Il avait remordu à l'éternel appât : *Demain...*

LA DISCIPLINE DES SOLDATS
L'adjonction de l'armée à la police, en cas de menaces de désordre, et notamment de grèves, est évidemment inévitable. Car, des considérations de plus d'un genre rendraient bien difficile la création, de cette sorte de gendarmerie spéciale préconisée l'autre jour au Sénat.

Les déplacements de troupes ainsi rendus nécessaires désorganisent, par moments, la mobilisation de certains corps. Mais, à côté de ce danger — lointain, sans doute — il en existe maintenant un autre qui va constamment grandissant et auquel il serait pourtant facile de parer.

Les amis du gouvernement, voire certains membres du gouvernement, s'appliquent avec un zèle néfaste à saper sans relâche et jusque dans l'armée l'esprit de discipline et le respect des chefs. Ils poursuivent peut-être ainsi je ne sais quels desseins ténébreux, mais obéissent surtout aux instincts anarchiques qui sommeillent en eux. Ils devraient réfléchir à ce point. Leur politique générale et la seule présente de certains de nos députés multiplient les occasions où les troupes doivent forcément être employées au maintien de l'ordre public. Or, nous le rappelons à l'instant, les troupes doivent faire montre en pareil cas de toutes les qualités essentiellement militaires.

Loin de paraître faire fi de ces qualités, nos gouvernants devraient les glorifier et les cultiver avec soin. Sans elles, nous aurions peut-être une émeute tous les mois. N'en déplaise aux radicaux et aux socialistes de gouvernement, à l'heure actuelle la discipline des soldats est leur première sauvegarde.

L'ATTITUDE DE M. MÉLINE
dans l'élection de Remiremont

Explications de l'ancien Président du Conseil

Les déclarations faites, il y a huit jours, par M. J. Méline, à Remiremont, au sujet de la candidature de M. Desbleumortiers, qui brigue sa succession à la Chambre, sont très commentées.

M. Clémenceau ayant dit qu'il considérait cette candidature comme un hommage rendu à la politique anticléricale de M. Combes, M. Méline répond, dans la République Française, :

D'abord, en ce qui concerne mon rôle et mon attitude au début de la campagne électorale qui va s'ouvrir, il ne peut y avoir aucune équivoque : je n'ai pas l'habitude de renier mes idées par intérêt ou par ambition. Il tombe sous le sens que, si le candidat qui brigue ma succession à la Chambre est élu, je serai le plus ardent de ses collaborateurs et partisan de la politique tuesque que je n'ai pas cessé de combattre, je n'aurais pas pu lui accorder mon appui. Il est inutile d'insister.

Si, maintenant, M. Clémenceau veut bien prendre la peine de lire avec attention son discours de M. Desbleumortiers, il pourra mesurer de son propre chef le poids que lui-même a mis sur la séparation de l'Église et de l'État. Le programme exposé par M. Desbleumortiers le 20 décembre aux électeurs de Remiremont est la négation absolue de la politique anticléricale que nous avons menée pendant toute la durée de la législature. Il est évident que M. Desbleumortiers ne se sépare pas nettement d'un parti qui poursuit délibérément le désarmement et l'affaiblissement de la défense nationale!

Quant à moi, de ce charge vigoureuse, M. Clémenceau, M. Girard-Richard et tous les ministériels de la presse! Il semble bien que le candidat de leur rêve leur administre ainsi une douche magistrale qui devrait bien refroidir leur ardeur à planter le drapeau de l'ailiance collectiviste dans l'arène des élections provinciales, qu'ils ont hâtié un peu trop de considérer comme leur fière.

Sans doute, il est d'autres points dans les déclarations du candidat qui n'ont pas satisfait tout le monde et sur lesquels je ne suis pas moi-même d'accord avec lui; mais ne m'a pas paru dans les conditions où se jouait la bataille électorale, ces déclarations fussent de nature à empêcher les républicains modérés de voter pour M. Desbleumortiers contre le candidat plébiscitaire et bonapartiste. J'ai estimé que nous devions, avant tout, lui tenir compte de son programme qui, sur les points essentiels, est d'accord avec le nôtre et, pour son application, compter sur sa loyauté et sur l'opinion de ses électeurs.

En résumé, ainsi, j'ai eu en vue, comme toujours, l'intérêt supérieur de la République et je n'ai fait qu'appliquer à une situation particulière la devise qui, depuis la fondation de la troisième République, a toujours servi de guide aux vrais républicains : ni réaction, ni révolution.

Que la presse ministérielle y prenne garde : en essayant de fausser le caractère de l'élection de Remiremont et de s'emparer à tout prix de M. Desbleumortiers, elle assume une grave responsabilité. Si elle réussit dans une bataille électorale dont elle ignore les difficultés et où elle se lance avec une étourderie sans pareille ne peut avoir d'autre résultat que de faire le jeu du candidat réactionnaire. Si elle en doute, qu'elle lise le journal local de M. Flayelle, qui parle comme elle, et qui s'empare de ses arguments. Nous souhaitons très vivement que M. Clémenceau et ses amis n'aient pas à regretter plus tard le concours inattendu qu'ils apportent à l'adversaire de M. Desbleumortiers.

J. MÉLINE.

INFORMATIONS

Les outrages aux bonnes mœurs
Paris, 26 décembre. — On a distribué au Sénat le rapport de M. Guillaud sur le projet de loi concernant les outrages aux bonnes mœurs.

La Commission adopte le projet du gouvernement, en le complétant. La Commission, dans la nomenclature des faits exposant à une contravention, ajoute le mot « écrits » à celui d'imprimés, car elle estime qu'il peut y avoir distribution publique de productions cyniques qui ne sortent pas d'une imprimerie et qu'il est nécessaire d'interdire.

Le projet gouvernemental considère que les directeurs, gérants, imprimeurs et auteurs se rendent coupables de la contravention. A cette nomenclature la Commission ajoute les éditeurs. La Commission, aux faits constituant l'outrage aux bonnes mœurs, ajoute la fabrication des objets obscènes dans le but d'en faire commerce.

M. Curie ne veut pas être décoré
Paris, 26 décembre. — M. Curie, l'inventeur du radium, devait figurer dans la promotion de la Légion d'honneur du ministère de l'Instruction publique. Il a fait savoir à M. Chaumou qui désirait ne pas être décoré et le ministre n'a pas cru devoir passer outre.

Le cas du général de Cornulier-Lucinière
Paris, 26 décembre. — Le général de Cornulier-Lucinière a refusé de comparaître devant le général Metzinger chargé du rapport pour le conseil d'enquête devant lequel il doit comparaître.

L'arbitrage franco-italien
Paris, 26 décembre. — Le groupe parlementaire français de l'arbitrage international vient d'adresser à M. le Ministre des Affaires étrangères, ami qu'à M. le comte Tornelli, ses vives félicitations pour la signature du nouveau traité signé entre la France et l'Italie.

M. Emile Arnaud, président de la Ligue internationale de la paix et de la liberté, président du Congrès de la paix à Rouen, a adressé à M. Deceas, ministre des Affaires étrangères, une dépêche de félicitations.

L'empereur du Sahara à Berlin
Berlin, 26 décembre. — M. Jacques Lebault est attendu à Berlin. Il a demandé, parait-il, une audience à l'empereur pour lui exposer ses projets de colonisation.

Le conflit russo-japonais
Les nouvelles du conflit entre la Russie et le Japon sont aujourd'hui tout à fait satisfaisantes. Le gouvernement japonais a fait parvenir à M. Kurino, ministre du Japon à Saint-Petersbourg, sa réponse aux propositions russes.

Cette réponse est rédigée en termes amicaux qui laissent la voie ouverte à de nouveaux pourparlers.

La situation en Corée
On a reçu de mauvaises nouvelles de ports coréens où règne une anarchie complète. D'importants préparatifs sont faits dans les ports de guerre pour envoyer des troupes à Fusan, Masampo et Chemulpo, afin de rétablir l'ordre.

Ces mesures de police seraient prises avec l'agrément du gouvernement russe.

CHOSÉS ET AUTRES
A table : — Très bien, cela, mon petit Bob, de manger deux fois du bœuf! — Alors Bob, d'un air sombre : — C'est pour qu'il n'en reste pas pour demain... — Pour éviter la pire : — Comment, vous serrez la main à ce financier véreux? — Bien entendu. C'est pour empêcher qu'il ne la mette dans ma poche!...

LA SOULÈVRE DES RIVIÈRES PAR LES USINES
Paris, 26 décembre. — M. Mougout, ministre de l'Agriculture, saisi des plaintes nombreuses que soulève, dans diverses régions, la souillure des rivières par les eaux impures qu'y envoient certaines usines et fabriques, avait déjà adressé à la fin de l'année dernière, une circulaire aux préfets et avait procédé à une enquête complète dans chaque département. Au vu des résultats de cette enquête, M. Mougout vient de transmettre des instructions aux pré-

CE QUE SERA 1904

LES PRÉDICTIONS D'UNE VOYANTE

Une année mouvementée. — Guerre, grèves, émeutes, complot et catastrophes. — La conversion de M. Combes. — La maladie de Guillaume II. — Le temps de la paix et l'âge d'or... enfin!

Que sera l'année 1904? J'ai voulu, selon la coutume, dire un récapitulatif de la 1903, m'en occupant d'abord d'une de ces personnes inspirées qui, à la vue des oracles antiques, font profession de prédire l'avenir. Daignez-vous des chiromanciennes devineuses, cartomancieuses, pythoneses du marc de café et du blanc d'œuf, je me suis adressé à Mme Gracien-Clavel, la voyante à la mode, qui a remplacé dans l'estime de sa clientèle Mlle Couesdon, un peu fatiguée par un long usage.

Mme Clavel a prédit, affirmant-elle, la mort de la reine d'Angleterre, celle du roi Humbert d'Italie et du pape Léon XIII, la guerre de Chine, la catastrophe de la Martinique, etc.

Aussi fait-on grand cas de ses prophéties. Il est vrai qu'elle annonça également la victoire des Boers, qui depuis... Mais elle affirme que leur soumission n'est que momentanée et qu'ils triompheront définitivement... D'ailleurs, quelle prophétie ne s'est pas trompée une fois par hasard, dans sa carrière?

— x —

Etendue dans son fauteuil, la main devant les yeux Mme Clavel se recueillit. Puis elle m'annonça que son devoir de protecteur veut bien consentir à me dévoiler les secrets de l'avenir, en me prévenant que ses prédictions s'accompliront sans doute l'année prochaine, mais que plusieurs des faits annoncés pourront être reportés aux années suivantes.

— 1904 verra des guerres dans plusieurs parties du monde. Une d'elles, prédite depuis 1902, va bientôt éclater. Le Japon et la Chine se lèveront contre l'Europe et l'Angleterre sera cause de bien des événements, car son rôle ne sera pas très lointain. Il y aura de grands carnages; les jaunes tenteront de porter la guerre chez nous, mais ils seront repoussés et finalement l'Europe triomphera.

— La France prendra-t-elle part à cette guerre?

— Oui. Elle y jouera, avec la Russie, le rôle le plus important. L'Allemagne voudra partager leurs lauriers. Mais il n'y a pas de gloire pour elle dans les années à venir; elle souffrira et sera abaissée. La guerre sera importante, mais pas très longue, une année environ. La France et la Russie imposeront leur volonté aux peuples vaincus, et ces peuples s'uniront à elles. Un peu tard, je vois l'Espagne et l'Italie étroitement liées à la France.

— Bientôt?

— Dans quelques années. Mais le rapprochement commencera tout de suite, par des fêtes à Paris. 1904 verra également des troubles terribles en Grèce, Turquie, Roumanie. De nouveaux crimes seront accomplis en Serbie. Le roi actuel est très menacé; il le sait et il souffre, car ce n'est pas un mauvais roi, mais il a laissé accomplir la trahison et ceux qui l'ont comploté seront punis. Il y aura des morts, coupables et innocents. Des féaux serviront dans toute la partie de l'Europe au sud de la Russie.

— Et en France?

— Il y aura un changement de gouvernement, cette année. Le parti radical sera vainqueur, mais son esprit s'éclaircira et il fera le contraire de ce qu'il avait fait jusqu'à présent. Je ne vois dans un poète nous apportant la paix et la prospérité, mais il fera tout ce qu'il pourra pour le président de la République.

— Pas de mort prématurée pour lui. M. Loucheur fera ses sept ans, calme et tranquille. Ce n'est pas lui que les anarchistes veulent frapper.

— Il y aura donc des complots anarchistes?

— Oui. Les anarchistes préparent un grand mouvement qui sera découvert. En 1904, ils ne réussiront pas. Mais l'année suivante, ils profiteront des troubles de la Russie, qui auront lieu par suite des grèves, pour mettre leurs projets à exécution. Ils feront sauter les monuments et je les vois, plaçant un engin dans un endroit très fréquenté de Paris. 1905 sera une année terrible. Toutes les nations souffriront d'une famine. A Paris, il y aura la grève générale de courte durée, heureusement; des discussions, des bagarres, des émeutes.

— La révolution?

— Non, je ne vois pas, à proprement parler, de révolution.

— Y aura-t-il de grandes catastrophes en 1904?

— Je vois de grandes incendies à Paris; l'un d'eux dans un grand immeuble sur les boulevards, un autre dans un théâtre. Quelques victimes, mais beaucoup se sauveront. Dans un autre théâtre, un accident; un homme tombera en faisant un tour de force. Je vois aussi une catastrophe survenue par une Compagnie d'assurance (?).

— Un incendie?

— Je ne peux pas dire... Je vois des inondations, des accidents de chemins de fer.

— x —

Revenons à la politique.

— Y aura-t-il des modifications?

— Oui, d'importantes modifications. L'homme qui succédera à Combes sera bon. Ceux qui l'ont précédé reviendront sous une autre forme (sic). Les prochaines élections amèneront la transformation de plusieurs lois. Déroulède rentrera. Le moment de son retour peut être retardé, mais il arrivera. Il sera élevé à une très haute situation.

— L'affaire Humbert?

— L'affaire Humbert fera découvrir un scandale beaucoup plus grand encore, un scandale formidable, qui montrera ce qu'on fait de l'argent de la France. On mettra la main sur des gens jusqu'ici considérés.

— L'affaire Dreyfus?

— Il y aura des éclaircissements qui ne mènent pas vers l'innocence. Plus tout d'un coup Dreyfus disparaît. On n'en parle plus.

— Le Pape abdiquera-t-il?

— Non. Mais son règne sera court. Il souffrira. Vers la quatrième année de son règne, il y aura des événements. Autour de lui des hommes mourront de mort subite et antinaturelle. Le souverain pontife sera très menacé.

— Guillaume II guérira-t-il?

— Je vois une maladie terrible. De graves événements se prépareront au côté de l'Autriche. Il y aura des luttes, des guerres peut-être. La France triomphera. Puis une ère de bonheur et de prospérité s'ouvrira par le désarmement général, qui sera proposé par l'empereur de Russie, successeur de Nicolas II, vers 1910. On élèvera le temple de la Paix. Le monde se spiritualisera. Ce sera l'âge d'or.

Sur ces paroles consolantes et réconfortantes, la consultation prend fin. Mme Clavel est très fatiguée et, son inspirateur, qui parle par sa bouche depuis plus de deux heures, éprouve le besoin de changer d'air. Moi aussi d'ailleurs... Et je prends congé de la voyante pour aller rêver à l'âge d'or promis.

Léo Marchés.

LE SCANDALE DE VERSAILLES

La lamentable affaire dont nous avons entretenu nos lecteurs a causé à Versailles, malgré les précautions inouïes prises pour l'étouffer, une grande émotion.

Répugnant aux procédés des feuilles anticléricales, qui généralisent chaque fois qu'un congréganiste est en cause, nous ne nous apercevions pas sur cette lamentable histoire.

Nous ferons seulement remarquer que cet individu avait été dénoncé, il y a un an déjà, comme se livrant à des pratiques immondes.

On avait passé l'éponge pour éviter un scandale; il a fallu de nombreuses récidives pour qu'on se décidât à mettre un terme aux ignominies du personnage.

On peut comparer cette attitude à celle observée vis-à-vis des religieux accusés sans preuves et neuf fois sur dix reconnus innocents.

La sanction
Le Conseil de l'Académie de Paris, réuni extraordinairement, jeudi après-midi, a donné une sanction aux pénibles incidents qui viennent de se dérouler au petit lycée Hoche, de Versailles.

La défense du coupable était présentée par Me Thibault, avocat à la Cour d'appel.

A trois heures de l'après-midi, le Conseil académique se prononçait pour la radiation complète de M. H... de tous les établissements universitaires.

Les feuilles du Bloc gardent le plus grand silence sur cette affaire. Ajoutons aussi qu'on ne parle pas de poursuites judiciaires.

L'AFFAIRE DREYFUS

Procédure rapide
Paris, 26 décembre. — Le bruit a couru toute la journée, au Palais de justice que le procureur général, M. Baudouin, avait, par réquisitoire écrit, déposé ainsi la Chambre criminelle de la Cour de cassation de la demande en révision du procès Dreyfus.

Il n'a pas été possible de contrôler cette nouvelle, le procureur général ayant consigné sa porte.

Cette nouvelle rencontre généralement crance, étant données les habitudes de rapidité du chef du Parquet général, et M. Baudouin ayant eu aujourd'hui une longue entrevue avec M. Chambareaud, président de la Chambre criminelle, à qui il appartient de désigner un rapporteur.

La composition de la Chambre criminelle
Paris, 26 décembre. — La Chambre criminelle est composée de seize membres, y compris le Président. Sur ce nombre, neuf sont d'anciens fonctionnaires ayant occupé au Ministère de la justice, les fonc-

ABONNEMENTS & ANNONCES

Les bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Roubaix... 5 francs
A Tourcoing... 5 francs
A Valenciennes... 5 francs
A Lille... 5 francs
A Paris... 5 francs
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des garcs et dans les principales librairies.

SÉNAT

Séances du samedi 26 décembre 1903
SÉANCE DU MATIN
La séance est ouverte à neuf heures et demie, sous la présidence de M. Fallières.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Le Sénat continue le Budget de l'Instruction publique, dont il a adopté, jeudi, les 72 premiers chapitres. La Chambre avait voté un chapitre 72 bis, doté de 1.000 francs à titre d'indication pour l'institution de cours nationaux aux élèves maritimes, dans les lycées et collèges. La Commission sénatoriale a supprimé le chapitre malgré M. Knigge, sénateur de La Martinique, qui demande, au Sénat, de le rétablir. Malgré l'opposition du ministre de l'Instruction publique, et de la Commission, le crédit est rétabli. Les chapitres 73 à 83 sont adoptés sans discussion.

Sur le chapitre 89, la Commission a supprimé un crédit de 10.000 francs, voté par la Chambre, concernant l'apprentissage de la dentelle à la main.

M. Charles Dumay et le ministre de l'Instruction publique insistèrent pour l'adoption du crédit.

Le Sénat vote le rétablissement du crédit de 10.000 fr. Les derniers chapitres sont ensuite adoptés.

Le Sénat vote ensuite le Budget des Beaux-Arts.

LE COMMERCE

Avant d'aborder l'examen des chapitres du Budget du commerce, M. Delahaye demanda au ministre de communiquer, aux Chambres de Commerce, un tableau montrant la solvabilité professionnelle des industriels et commerçants en faisant la distinction entre banquiers, courtiers, et agents d'affaires.

Le ministre du Commerce déclara que le Conseil supérieur de la statistique sera saisi de la question.

La séance est levée à midi, et sera reprise à deux heures.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est reprise à deux heures. Le Sénat continue la discussion du budget du commerce. Les six premiers chapitres sont adoptés sans discussion.

Le chapitre 77, relatif aux poids et mesures, est adopté sans discussion.

On a discuté le chapitre 78, doté de 4.000 francs, relatif à la commission ayant supprimé au chapitre 10 (crédit destiné à l'Office national de la propriété industrielle) rattaché au Conservatoire; des arts et métiers. Tous les autres chapitres sont adoptés.

LES POSTES ET TÉLÉGRAPHES
M. le MARQUIS DE CAENE et PAUL STRAUSS demandent que le temps consacré par les députés et les agents des postes qui accomplissent leur service militaire avant d'entrer dans l'administration leur soit compté pour la retraite.

M. DESSARD, sous-secrétaire d'Etat. — La question est à l'étude, mais le Sénat doit savoir que la loi relative à cette entraine une dépense de plus d'un million et demi.

Après cet échange d'observations, les chapitres sont adoptés sans discussion.

Les caisses d'épargne
M. ALFRED GRAND, rapporteur. — La campagne dirigée contre les Caisses d'épargne est un mouvement sans cesse sur les opérations de la caisse d'épargne postale. Malgré les retraits de 1902 et 1903 qui ont dépassé les dépôts, l'avoir de la caisse n'a cessé de s'accroître. L'augmentation a été de 26 millions pour 1902. Au 1^{er} décembre dernier, elle était portée à 17 millions. Au 1^{er} novembre 1903, la caisse disposait d'une réserve telle que son avoir dépassait de 53 millions les créances de ses déposants. Ces chiffres répondent suffisamment aux accusations sans cesse renouvelées dont l'institution a été l'objet. (Applaudissements.)

Les différents chapitres sont adoptés.

LES COLONIES

L'AMIRAL DE CUVERVILLE. — Le bruit s'est répandu récemment que le gouvernement songerait à céder à une puissance étrangère les îles de Saint-Pierre et Miquelon. Je conteste qu'il en soit rien. La possession de ces deux îles nous est indispensable, y renoncer, serait renoncer à nos pêcheries de Terre-Neuve qui fournissent à la France ses meilleurs marins. (Vifs applaudissements au centre et à droite.)

LE MINISTRE DES COLONIES ne répond rien. (Mouvement.)

Tous les chapitres sont adoptés.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. EDOUARD MILLAUD, rapporteur. — La commission des finances est d'avis que nous pouvons élargir nos relations économiques avec les pays étrangers, du côté de la Russie notamment, il semble que nous n'ayons pas encore les facilités d'échange que nous devons désirer avec une nation si grande et qui nous est si chère. (Très bien.)

L'orateur exprime le désir que le langage de la France se fasse entendre en Macédoine, et plus de modérer.

Il demande ensuite au ministre de l'expliquer sur le Maroc, sur les affaires russo-japonaises et sur le Saint-Siège.

La France et le Saint-Siège

M. le COMTE D'ATNAY, de la gauche démocratique, met sur le tapis la question anticléricale. L'attitude de la France à l'égard du Saint-Siège est trop défectueuse.

Le comte d'Atnay. — Le titre jaune distribué récemment montre une contradiction entre le langage tenu au Parlement français par le Président du Conseil et le ton des conversations engagées entre nos représentants au Vatican et le Secrétaire d'Etat de la papauté. Les conversations se sont constamment maintenues sur un ton conciliant de part et d'autre et même sur un ton très adouci, quel qu'adoucisse nos agents, alors que le Président du Conseil avait au Parlement, tenu un langage assez comminatoire, notamment au sujet de la question de la séparation des Églises et de l'État. Il serait temps de mettre fin à la situation équivoque née de ce dualisme de notre politique religieuse.

On dit beaucoup trop en France sur le sens de la portée du ralliement à la République prescrit par Léon XIII aux catholiques.

Le Saint-Siège n'a jamais eu d'autre objet que de s'insérer dans notre politique à la faveur de sa candeur, qu'il inspirait au gouvernement républicain et de s'emparer ainsi petit à petit de la direction de nos affaires. (Très bien, à gauche.)

L'orateur rapporte un propos du cardinal Rampolla qui, dit-il, aurait annoncé en 1885 que les catholiques étaient assurés de la majorité de la nouvelle Chambre.

M. CLÉMENCEAU. — Il n'était pas infaisable, ce n'est là que le comte d'Atnay. On est donc amené à se demander si ce n'est pas la prolongation de cette attitude avec la papauté, entente qui semble si chère à notre diplomatie et qui en somme profite si peu à la France (Réclamations à droite). Les ministres du Pape ne cessent de combattre tout ce qui, à nos yeux, constitue le salut de la nation! C'est une opinion très répandue et, tout dernièrement, le Conseil de Tripoli écrivait que la situation de la France, au dehors était pour moitié à l'action de ses propres missionnaires et à son protectionnisme religieux.